

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20151215.7</b>	<b><u>Séance du 15 décembre 2015 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-quinze</b> du mois de décembre le <b>quinze</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 décembre 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 décembre 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>  <b><u>Etait absent</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. ..... a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE A TEMPS NON COMPLET**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, suite à la demande de reclassement d'un agent, il convient de créer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Monsieur le Maire propose donc de créer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à raison de 22h30 hebdomadaires.

La Commission Administrative Paritaire, en sa séance du 25 novembre 2015, a émis un avis favorable.

La Commission Personnel, réunie le 1<sup>er</sup> décembre 2015, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par** .....

- approuve la création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.  
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 15 décembre 2015

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**